AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (7)ItemJean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 18 décembre 1863

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 18 décembre 1863

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation1 p. (5r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 18 décembre 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43005

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction18 décembre 1863
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireCantagrel, François (1810-1887)
Lieu de destination2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

RésuméJean-Baptiste André Godin envoie à Cantagrel la convention établie avec lui le 14 novembre 1863 : Cantagrel représente la maison Godin-Lemaire à Paris et s'occupe du placement de ses produits ; il reçoit 2 000 F par an pour émoluments fixes ; il touchera 2 % sur le chiffre d'affaires dépassant 180 000 F réalisé sur la place de Paris.

NotesFrançois Cantagrel répond à la lettre de Godin le 20 décembre 1863 (Cnam FG 17 (2) c).

Mots-clés

<u>Distribution des produits</u>, <u>Emploi</u>, <u>Finances d'entreprise</u>, <u>Fonderies et manufactures "Godin"</u>

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/09/2022 Dernière modification le 08/01/2024